



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 115433

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la campagne de mobilisation initiée par l'Association des paralysés de France et soutenue par six autres associations représentatives intitulée « Urgence d'un véritable revenu d'existence » et portant sur la question des ressources des personnes en situation de handicap. Ces associations reconnaissent les avancées faites par le Gouvernement au travers de la loi du 11 février 2005, résultat d'un des chantiers prioritaires lancés par le Président de la République. Elles constatent cependant que se pose encore avec acuité le problème de l'accès à l'emploi et à la formation des personnes en situation de handicap dans notre pays, où le taux de chômage des personnes handicapées est trois fois supérieur à la moyenne nationale. Ainsi, les personnes handicapées, dans l'impossibilité de travailler, connaissent de réelles difficultés financières et bon nombre d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté. Face à ce constat, il lui demande par conséquent, compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, quelles suites il lui est possible de donner aux attentes de ces associations en terme de garantie d'un revenu d'existence décent.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115433

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 2007, page 207